



COMMUNIQUE DE PRESSE 6 novembre 2001

Interactions médicamenteuses des neuroleptiques Modification de libellé

Une enquête de pharmacovigilance a établi une liste de 12 neuroleptiques susceptibles de prolonger l'intervalle QT et d'entraîner des torsades de pointes en clinique. Les neuroleptiques concernés sont les suivants :

- la chlorpromazine,
- la cyamémazine,
- la lévomépromazine,
- la thioridazine,
- la trifluopérazine,
- l'amisulpiride,
- le sulpiride,
- le sultopride,
- le tiapride,
- le dropéridol,
- l'halopéridol,
- la pimozide.

Par précaution, l'association de médicaments pouvant entraîner des torsades de pointes est en règle générale contre-indiquée. Aussi, dans la mesure où d'autres neuroleptiques, a priori dépourvus de ce risque cardiaque, offraient une alternative, il avait été décidé, en octobre 2000, de retenir une contre-indication entre tous les neuroleptiques impliqués dans ce type d'effet indésirable.

Cependant, bien que les RMO conseillent l'utilisation d'un seul neuroleptique, il est apparu non seulement que certaines situations cliniques exceptionnelles nécessitaient l'association de deux neuroleptiques mais encore que la modification d'un traitement antipsychotique pouvait représenter un danger chez certains patients chez qui l'obtention d'un équilibre thérapeutique avait été long et délicat.

Dans ces conditions, l'Afssaps a décidé que l'association de deux neuroleptiques pouvant donner des torsades de pointes ne faisait désormais plus l'objet d'une contre-indication mais d'une association déconseillée. D'une façon plus générale, l'association d'un neuroleptique

pouvant entraîner des torsades de pointes à un autre médicament non neuroleptique ayant les mêmes propriétés passe aussi du niveau de contre-indication à celui d'association déconseillée. Dans tous les cas, un suivi médical strict mérite d'être exercé dans ces circonstances, incluant des contrôles de l'ionogramme plasmatique et de l'ECG.

La seule exception parmi les neuroleptiques concerne le sultopride qui reste contre-indiqué avec tous les médicaments donnant des torsades de pointes, à l'exception de quatre anti-infectieux (l'halofantrine, la moxifloxacine, la pentamidine, la sparfloxacine) avec lesquels l'association est déconseillée

Contact AFSSAPS 01 55 87 30 18 Email : henriette.chaibriant@afssaps.sante.fr

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle.

Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

<http://www.hosmat.fr>